

PARTAGE ET APPLICATION DES CONNAISSANCES EN SANTÉ PUBLIQUE ENTRE CHERCHEURS ET ACTEURS DES POLITIQUES

Janvier 2015

LACOUTURE A.^(1, 2, 3)
LE GARJEAN N.⁽¹⁾
RIDDE V.^(3, 4)
DAGENAIS C.⁽⁵⁾
POMMIER J.^(1, 2)

(1) EHESP Ecole des
Hautes Etudes en
Santé Publique,
Rennes, Sorbonne
Paris Cité, France.

(2) CNRS, UMR
CRAPE Centre pour la
recherche sur
l'action politique en
Europe – 6051,
Rennes, France.

(3) ESPUM Ecole de
Santé Publique de
l'Université de
Montréal, Montréal,
Canada.

(4) IRSPUM Institut
de recherche en
santé publique de
l'Université de
Montréal, Montréal,
Canada

(5) Département de
Psychologie,
Université de
Montréal, Montréal,
Canada.

Site internet du
projet :
[http://recherche.ehe
sp.fr/ricap/](http://recherche.ehe
sp.fr/ricap/)

Afin de contribuer plus efficacement à la réduction des inégalités de santé au sein des territoires, il semble important de renforcer les liens entre les chercheurs et les acteurs des politiques.

Par « acteurs des politiques », nous désignons aussi bien les **responsables** ou décideurs politiques souvent chargés de l'émergence et de la formulation d'une politique que les **agents de soutien** qui les mettent en œuvre et les évaluent. D'autres acteurs peuvent participer et influencer chacune de ces étapes du processus politique tels que les **intéressés** (dont les experts et les médias) et les **particuliers**, à savoir la population [1].

En France, des propositions ont été faites récemment en faveur du **partage et de l'application des connaissances (PAC)** en santé publique entre les chercheurs et les acteurs des politiques [2].

Nous désignons le PAC comme « l'ensemble des fonctions et des processus qui visent à améliorer la manière par laquelle les connaissances sont **partagées** et **appliquées** pour apporter des changements efficaces et durables » [3].

Le partage et l'application des connaissances en santé publique soulèvent de nombreux enjeux opérationnels aussi bien au niveau des pratiques académiques et décisionnelles qu'à l'échelle des organisations [2].

Dans cette note de synthèse, nous présentons les points essentiels à retenir sur les stratégies de partage et d'application des connaissances en santé publique. Cette synthèse résulte d'un examen des écrits scientifiques et des documents institutionnels qui a donné lieu à une bibliographie annotée. Toutes les références utilisées pour cette note sont accessibles sur la plateforme du projet de recherche RICAP (*Recherche et intervention : collaboration entre chercheurs et acteurs de politiques*).

Dans un premier temps, nous revenons sur les conditions préalables au partage et à l'application des connaissances pour favoriser les liens entre le milieu de la recherche et celui de la politique. Dans un second temps, nous présentons les trois fonctions complémentaires du PAC : informationnelle, relationnelle, et systémique [3].

LES POINTS ESSENTIELS A RETENIR

- Appréhender la complexité du processus politique
- Prendre en compte le rôle des acteurs des politiques et des chercheurs lors des différentes étapes du processus politique
- Favoriser le dialogue et l'échange entre les chercheurs et les acteurs des politiques
- Reconnaître la pluralité des connaissances en santé publique lors du processus politique
- Réfléchir à la combinaison de ces connaissances dans le processus politique
- Adapter les stratégies unidirectionnelles de dissémination des connaissances selon leur application
- Créer des connections et des collaborations entre les acteurs avec des stratégies interactives
- Reconnaître la place des acteurs intermédiaires dans la relation chercheurs et acteurs des politiques
- Développer les capacités des chercheurs et des acteurs des politiques en matière de PAC
- Développer les capacités des organisations pour soutenir l'ensemble des acteurs

APPREHENDER LA COMPLEXITÉ DU PROCESSUS POLITIQUE

Lier le milieu de la recherche à celui de la politique, à travers des stratégies de partage et d'application des connaissances en santé publique, nécessite une compréhension globale du processus politique [4]. Ce dernier est complexe et non linéaire. Il regroupe différentes phases complémentaires : l'**émergence** d'un problème politique, la **formulation** d'une politique, sa **mise en œuvre** et son **évaluation** [1]. Un processus politique comprend différentes composantes essentielles et interdépendantes : les **acteurs**, individuels et collectifs, leurs **interactions**; et le **contexte** organisationnel dans lequel ils agissent et interagissent [5].

PRENDRE EN COMPTE LE RÔLE DES ACTEURS DES POLITIQUES ET DES CHERCHEURS LORS DU PROCESSUS POLITIQUE

Multiplés et hétérogènes, les acteurs des politiques peuvent jouer différents rôles lors du processus politique : un **rôle décisionnel, d'influence ou d'information** [6]. Ainsi, un acteur des politiques (e.g. **entrepreneur politique**) ou un groupe d'acteurs (e.g. une coalition) peut influencer la décision ou prendre la décision (décideur politique).

Dans l'arène politique, le chercheur peut aussi avoir un rôle de **plaidoyer** [7] et d'influence. Diverses **voies d'influence** du processus politique sont empruntées par les experts (incluant les analystes politiques et les chercheurs d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales) : la voie **politico-administrative** (via la production d'un avis ou d'un rapport à destination des responsables des politiques et des agents qui les soutiennent), la voie **académique** (lors de colloques), la voie **sociocommunautaire** (en s'associant avec des organismes communautaires), et la voie **médiatique** (via la presse écrite ou la participation à un débat public) [8].

FAVORISER LE DIALOGUE ET L'ÉCHANGE ENTRE LES CHERCHEURS ET LES ACTEURS DES POLITIQUES

Renforcer le lien entre les chercheurs et les acteurs des politiques par des relations interpersonnelles implique **confiance, empathie** et **respect mutuel** [9].

Il s'agit aussi de prendre en considération la **réalité d'autrui**.

Bien que les acteurs des politiques et les chercheurs possèdent des logiques professionnelles différentes ainsi que des intérêts bien spécifiques, des réponses existent pour combler l'écart entre ces milieux : rendre accessible les contenus de la recherche aux acteurs des politiques, expliquer les processus politiques aux chercheurs, organiser un lien respectueux, et tenant compte des contraintes des individus et des organisations, entre ces milieux [10, 11].

RECONNAITRE LA PLURALITÉ DES CONNAISSANCES EN SANTÉ PUBLIQUE LORS DU PROCESSUS POLITIQUE

Les connaissances en santé publique regroupent les **connaissances issues de la recherche** (résultats de recherche fondamentale ou empirique, résultats d'évaluation), les **connaissances issues de bases de données** (données sur l'état de santé de la population, données administratives) et les **connaissances issues de la pratique et de l'expérience** [12].

Les connaissances utilisées par les décideurs politiques sont rarement celles issues de la recherche. Elles proviennent majoritairement de l'**opinion publique**, des histoires personnelles ainsi que des règlements juridiques [13, 14].

RÉFLÉCHIR A LA COMBINAISON DES CONNAISSANCES DISPONIBLES EN SANTÉ PUBLIQUE DANS LE PROCESSUS POLITIQUE

L'application des connaissances est largement déterminée par les **valeurs**, les **idées** et les **intérêts** politiques des acteurs, leurs ressources, leurs systèmes de représentation, les relations de pouvoir, ainsi que le contexte institutionnel, socio-politique et économique dans lequel ils agissent et interagissent [4, 5].

Ces éléments ont des effets sur la manière dont les connaissances seront reçues, perçues et mobilisées [15]. Afin d'optimiser l'utilisation des connaissances disponibles en santé publique à chaque étape du processus politique, il s'avère nécessaire de réfléchir à leur combinaison [14].

Informier : Fonction informationnelle du PAC

ADAPTER LES STRATÉGIES UNIDIRECTIONNELLES DE DISSÉMINATION DES CONNAISSANCES SELON LEUR APPLICATION

Face au processus politique, différents types d'utilisation des connaissances issues de la recherche sont décrits : une utilisation **instrumentale** (e.g. pour prendre une décision), une utilisation **conceptuelle** (e.g. pour apporter des connaissances nouvelles sur un problème politique), et une utilisation **stratégique** (e.g. pour légitimer des décisions, soutenir et justifier des politiques existantes) [16].

Ces utilisations peuvent appeler des stratégies unidirectionnelles de dissémination différentes.

La stratégie de résolution de problèmes

Les demandes émanent des besoins exprimés par les acteurs des politiques vers les chercheurs qui proposent des solutions ou recommandations sur un problème politique précis (e.g. expertise et conseil). Les utilisations instrumentales et stratégiques sont particulièrement favorisées avec cette approche [8].

La stratégie de diffusion des connaissances

Les connaissances sont produites et diffusées par les chercheurs vers les acteurs des politiques pour leur apporter des éléments de compréhension sur un problème politique ou pour faire émerger de nouveaux problèmes [12]. Pour favoriser l'application de ces connaissances, leur diffusion peut se faire via la production rapide de synthèses claires, pertinentes, accessibles et faciles à utiliser (e.g. pour prendre une décision). Portant sur des questions urgentes de politiques de santé, ces synthèses indiquent ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas, en se centrant sur les résultats et non sur les méthodes [17]. Les recherches montrent que les acteurs des politiques ont besoin d'accéder au bon moment à des données dont la qualité est précisée. Ils préfèrent des présentations qui débutent par un message clé, qui apportent des détails sur le contexte et l'applicabilité et qui proposent des points concis et des tableaux plutôt que des paragraphes rédigés [18].

Collaborer : Fonction relationnelle du PAC

CRÉER DES CONNEXIONS ET DES COLLABORATIONS AVEC DES STRATÉGIES INTERACTIVES

Des **stratégies interactives** proposent des interactions plus ou moins fréquentes entre les chercheurs et les acteurs de la politique. **Plus ces interactions s'intensifient et se régularisent, plus les connaissances produites sont susceptibles d'être utilisées** [19, 20]. Les stratégies interactives se déclinent de différentes manières : des ateliers communs et des plateformes interactives et multidisciplinaires ; l'inclusion d'acteurs des politiques dans le comité de pilotage de projets de recherche ; des réunions publiques impliquant chercheurs et acteurs des politiques ; des laboratoires d'idées ; des sessions de formations pour les acteurs des politiques ; des échanges informels ou des réunions formalisées au sein de réseaux ; des communautés de pratiques [21-25]. On parle aussi d'**application intégrée des connaissances** quand le processus collaboratif est particulièrement intense [26]. Dans le cadre de démarches collaboratives, un **dialogue éthique** est recommandé

afin de favoriser une nouvelle manière de voir, de penser et de comprendre des problèmes ensemble [27]. Des outils pratiques, rédigés en français, existent pour guider le partage et l'application de connaissances.

RECONNAITRE LA PLACE DES ACTEURS INTERMÉDIAIRES DANS LA RELATION CHERCHEURS ET ACTEURS DES POLITIQUES

Courtiers, traducteurs et médiateurs sont autant d'appellations d'acteurs intermédiaires abordées dans les écrits. Leur positionnement est délicat : **influencer sans imposer, assister sans diriger, accompagner sans bousculer et se détacher en fin de processus** [28]. Bien que leur rôle soit fondamental pour réussir à faire travailler ensemble des acteurs de cultures différentes au-delà de leurs intérêts particuliers, il est souvent sous-estimé [29-32]. Deux rôles sont attribués aux acteurs intermédiaires. L'un, de **généraliste**, où il s'agit de produire des arguments et des représentations communes (dimension cognitive) ; et l'autre, de **courtier**, pour élaborer des compromis et des solutions acceptables par tous (dimension stratégique) [5].

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DES ACTEURS DES POLITIQUES

Élaborer des politiques favorables à la santé, prendre des **décisions politiques éclairées** nécessitent de développer chez les acteurs des politiques certaines compétences en matière de communication, de gestion de la connaissance et de gestion du **changement** [33]. Le développement des capacités des acteurs des politiques nécessite des **stratégies ciblées**. Ces stratégies peuvent consister à organiser des formations sur les processus d'élaboration de politiques favorables à la santé à partir des connaissances disponibles en santé publique, sur le développement de partenariats avec des chercheurs, ou bien sur l'utilisation des connaissances issues de la recherche dans la prise de décision [34].

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DES CHERCHEURS

Les recherches invitent les chercheurs en santé publique à interagir avec les acteurs des politiques afin de mieux connaître et comprendre les réalités de la vie politique [35] et s'interroger sur la portée pratique de leurs recherches [36]. Les interactions avec les acteurs des politiques permettent également aux chercheurs de se former à la **négociation** et à communiquer dans un langage adapté [37], notamment grâce aux médias [38]. Il est aussi suggéré aux chercheurs de santé publique de s'associer à leurs confrères de **sciences politiques** qui travaillent sur des problématiques similaires (inégalités sociales, tabac, nutrition, santé environnementale) [39] et qui utilisent des cadres conceptuels et théoriques leur permettant d'appréhender et analyser au mieux le processus politique et ses différentes composantes dans un contexte donné [40, 41].

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS POUR SOUTENIR LES ACTEURS

La capacité d'appliquer les connaissances ne réside pas seulement dans les habiletés et la réceptivité des acteurs, mais est aussi influencée par les caractéristiques des organisations au sein desquelles ces acteurs travaillent [8].

Dans le contexte français, différentes **barrières** sont soulevées telles qu'un défaut d'accessibilité des données issues de la recherche, un manque de formation des acteurs des politiques pour les utiliser, la rareté des publications réalisées par les acteurs des politiques, un manque de collaboration entre les chercheurs et les acteurs des politiques pour produire des données contextualisées et généralisables utiles à la prise de décision [2].

Les recherches proposent des améliorations possibles, notamment de favoriser un meilleur **accès aux connaissances issues de la recherche**, de soutenir la mise en place du **courtage en connaissances** [42] et de l'évaluer [43], d'élaborer des **formations communes** auxquelles peuvent participer les (futurs) chercheurs et acteurs des politiques, ainsi que de valoriser une **culture organisationnelle** favorable à l'utilisation des connaissances issues de la recherche [44, 45].

Cette note de synthèse a été réalisée dans le cadre de la phase exploratoire du projet de recherche RICAP. Ce projet est conduit par une équipe de recherche de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), dont les membres sont rattachés au Département des sciences humaines, sociales et des comportements de santé (SHSC) et au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE-UMR 6051). Ce projet est mené en collaboration avec des chercheurs de l'Université de Montréal. Il est financé par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé pour une durée de trois ans. A. Lacouture est récipiendaire d'une bourse du réseau de recherche interventionnelle en santé des populations PHIRNET-RISP, financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et bénéficiaire d'une allocation de recherche doctorale de l'EHESP et du Conseil régional de Bretagne. V. Ridde est titulaire d'une Chaire de recherche des IRSC. C. Dagenais est directeur de l'équipe de recherche RENARD sur le transfert de connaissances.

Pour citer ce document : Lacouture, A., Le Garjean, N., Ridde, V., Dagenais, C., & Pommier, J. (2015). Partage et application des connaissances en santé publique entre chercheurs et acteurs des politiques. Note de synthèse. 4 pages ; EHESP.